

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11403 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUGSA GHANIA (VEUVE) BENANI

Date de naissance : 11/05/59 DAKHNA

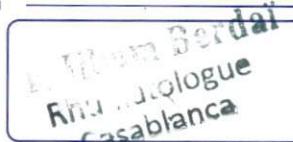
Adresse : résidence DAKHNA C.HAKIB

App. 4 immeuble 4

Tél. : 06 61 19 64 68 Total des frais engagés : 1377 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/06/2021 Age :

Nom et prénom du malade : BOUGSA GHANIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection rhumatisante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01/06/2021 Le : 01/06/2021

Signature de l'adhérent(e) : R BOUGSA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.06.2021	Dr. Ilham Rhumatol Casablanca	66		Dr. Ilham Rhumatol Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE 61 Bd Bourguignon Oasis - CASPANCA Tél : 04 41 49 19 05	01/06/2021	837.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	8/6/20	B3741PC	530 JN

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LOCAMED SRL MATERIEL MEDICAL Vente en Magasin (G) Aide pour toute autre transaction SARL CHANDI CASABLANCA	21/06/21					210,520H

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS



Dr. Ilham Eddal
Rhumatologue
Casablanca

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DELEGATION MÉDICALE CASA-ANFA
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL
MOULAY YOUSSEF

الملكة المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الطبية الدار البيضاء - آنفا
المركز الاستشفائي الإقليمي
مولاي يوسف



Done

ORDONNANCE

01.06.2021

Rhania Boujja
Date :

① Cortezole 400

84,50 2 gél/j au 1

= x3 Puis au millier

= 253,20 TCPS avec 1 gél ve

1' eau x 3 mois
149,50 x 2 = 299,00

② curat forte

1cp x 2/j x 1 sem

Puis 1cp/j x 1 mois.
57,10

③ Brekin secret

1 sachet/j au mill 57,10

30,00

des repas x 05j

④ oedex 20 mg

1cp/j le matin x 1

LOT : 201136
UT AV : 09/2024
PPV : 84,40DH

LOT : 201136
UT AV : 09/2024
PPV : 84,40DH

LOT : 201136
UT AV : 09/2024
PPV : 84,40DH

PPC : 149,50 DH

Lot :
À consommer de
préférence avant le :

PPC : 149,50 DH

Lot :
À consommer de
préférence avant le :

LOT : 201171
EXP : 04/2023
PPV : 30.00DH

⑤ Non copable

1 application x 2/j
19.8.00

✓ S
S.V

↓ poids

1000g
Roulement
Casablanca

Parcels 25 min/j terrain

Plat

837.30

PHARMACIE JERRADA
M. El Sayed Ben Bouabd
Oasis - CASABLANCA
Tel. 23.54.44.11.18

151

REI 2020/05/08
C101
2023-09
EUR 198.00000
3 401020 354451

Dr. Ilham Berdai
Rhumatologue
Casablanca



ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
GATION MEDICALE CASA-ANFA
TRE HOSPITALIER REGIONAL
MOULAY YOUSSEF

الملكية المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الطبية الدار البيضاء - ألقا
المركز الاستشفائي الإقليمي
مولاي يوسف

ORDONNANCE

rate:

01.06.2021

One
Rhonda
Brazee

Design No 25041

Mr. J. J. Gerdai
Rue Jules Verne
Casablanca



90773
BOUGJA
Ghana
DN: 11/05/1959



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DELEGATION MEDICALE CASA-ANFA
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL
MOULAY YOUSSEF

المملكة المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الطبية الدار البيضاء - آسفا
المركز الاستشفائي الإقليمي
مولاي يوسف



ORDONNANCE

Date : 01.06.2024

Rham
Boujed

DORTROSES pour
malles végus
latéraux



26/5/2015
LOCAMED SERVICE
MATERIEL MEDICAL
Vente en Magasin (G1)
Non valide pour toute autre transaction
60, BOULEVARD CHAMPI - CASABLANCA
TEL.: 05 22 94 09 49 / FAX: 05 22 77 94 70 40



مركز التحاليل الطبية للدار البيضاء

Centre d'Analyses Médicales de Casablanca

NOTE D'HONORAIRES 90773

LE :

Analyses effectuées le:

08/06/2021

Référence :

08/06/2021

Pour.....

V/REF. 90773

Sur prescription du

Mme BOUGJA GHANIA

Code.....

Dr. BERDAI ILHAM

Organisme.....

1AF6473



Examens demandés:

NC

VD125

Younes S 2021-06-08 09:35:59
I.A.U. 2021-06-08 09:35:59
Centre d'Analyses Médicales de Casablanca
Dr. Taoufik GUISSOUMA

Cotation : (B 374) Montant Net : 530.00 dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CINQ CENT TRENTÉ Dhs 00 Cts

Dr. Fadhel EL KATEB

Dr. Taoufik GUISSOUMA

3, rue Ibnou Younes (Rd point Romandie par le Bd Ibnou Sina) - Casablanca

Tél.: 05 22 39 25 00 - 05 22 39 25 99 - Fax : 05 22 39 25 88 - E-mail : camclabo@gmail.com



Prélèvement du 08/06/2021 à 11h03

Résultats du 08/06/2021 Edition du 08/06/2021

Code Patient 08F2105

Référence : 090773--XT



Nom et Pré. : BOUGJA GHANIA

Date naiss. : 11/05/1959

Médecin : BERDAI ILHAM

Externe :

RESULTATS D'ANALYSES

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	--------	-------------

DOSAGE DES VITAMINES

Vitamine D2/D3 (25-OH Vit. D) 50 ng/ml

- Valeurs souhaitables pour des patients adultes : > 30 ng/ml.
- Statut vitaminique considéré insuffisant : 10 à 30 ng/ml.
- Etat carenciel : < 10 ng/ml.
- Un potentiel d'effet toxique est évoqué si : > 100 ng/ml.

Dr. Taoufik GUISSOUIMA
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté
et de l'Institut de Pharmacie de Casablanca

Dr. Fadhel EL KATEB

Dr. Taoufik GUISSOUIMA



ICE : 001526686000016

Facture

UF21000086647

CASABLANCA

Le, 07/06/21

DEPOT GHANDI

Agent commercial : ILYASSE

Mode de règlement : ESPECE

ICE CLIENT :

INP CLIENT :

N° CLIENT : CL000008

MME GHANIA BOUGHA

Clients Comptoirs Ghandi

Code Article	Code TVA	Désignation	Qté	P.U.TTC	Remise	P.U.net. TTC	Montant TTC
F00042-54	2	PROTECTEUR HALUX VALGUS AVEC SEPARATEUR EPAIS DU GROS ORTEIL	2,00	105,00	0%	105,00	210,00

LOCAMED SERVICE
MATERIEL MEDICAL
Venue en magasin (C1)
Non valide pour toute autre transaction
60, BOULEVARD GHANDI - CASABLANCA
Télé. 05 22 86 39 00 / 05 22 86 22 22 94 20 40

Code	Base	Taux	Montant
2	175,00	20%	35,00
Total	175,00		35,00

Call Center 05 37 63 27 28 / 05 22 86 22 22 - info@locamed.ma - www.locamed.ma

Total HT 175,00

Total TVA 35,00

Total TTC 210,00

Timbre : 0,53

Total TTC Timbre : 210,52

Arrêtée la présente Facture à la somme de **TTC 210,52** TIMBRE N.S.S : 2445642 - R.C. : 30269 - Patente : 25103476 - I.F. : 3315150

Siège Social : 11, rue Mamounia (ex CTM) - Rabat Siège Administratif : Angle Av. Med VI et Av. El Haouz - Rabat - Maroc

Tél. : 05 37 63 08 07 / 05 37 63 26 00 - Fax : 05 37 63 00 86 - ICE : 001526686000016 - info@locamed.ma - www.locamed.ma

CASABLANCA

Arjoun: 7, rue Lahcen Arjoun (face hôpital 20 Août), quartier des Hôpitaux.

Tél : 05 22 86 39 89/05 22 86 16 83/05 22 86 37 17

Ghandi: 60, Boulevard Ghandi, quartier Essalam Tél : 05 22 94 20 43/05 22 86 22 22

Goulimma: 627, rue Goulimma Casa-Anfa (à proximité hôpital My Youssef) Tél : 05 22 20 20 98/05 22 20 21 04

Hôpitaux: 46, rue des hôpitaux Tél : 05 22 47 63 70/05 22 47 48 30

RABAT

Arribat Center : Av. Nations-Unies, Al Abtal, Inaouin et Omar Ibn Al Khattab, Agdal Tél : 05 37 68 13 12

Zaer : Angle Av. Mohamed VI et Av El Haouz . Tél : 05 37 63 27 28 / 05 37 63 26 05

Mamounia : 11 rue Mamounia (ex CTM) centre ville Tél : 05 37 70 40 40 / 05 37 70 00 77

MOHAMMEDIA Magasin N°4 immeuble B, place Mohammed V, résidence du Centre. Mohammedia Tél : 05 23 31 71 84

MARRAKECH Avenue, Yaacoub el Mansour N°:2 Résidence Ahlam Guéliz (près de centre Américain) Tél : 05 24 43 15 00/05 24 43 14 30

AGADIR Marjane Agadir, Avenue Mohammed V, Founty, Agadir Tél : 05 28 38 67 49

KÉNITRA Angle Avenue Ahmed Diori et Avenue Moulay Abderrahmane Tél : 05 37 36 74 28/05 37 37 74 75

FÈS Angle Av. des FAR et rue Ahmed Chbibi (en face de central banque chaabi) Tél : 05 35 62 51 62/05 35 62 51 61

MEKNÈS 16, Avenue Amir Moulay Abdellah Manzeh , Meknes (à côté de Polyclinique Alaoui) Tél : 05 35 52 83 13

TANGER 6, résidence Saghinia2, Av. Sidi Mohamed Ben Abdellah Quartier Iberia . Tanger Tél : 05 39 33 55 40/05 39 37 23 67